

Nouveaux abonnements solidaires*

GRATUIT ou 10 €/mois



MAINTENANT **TCL**
EST PLUS SOLIDAIRE, PLUS JUSTE

*Retrouvez les conditions sur tcl.fr

Réseau TCL : organisé et géré par le SYTRAL / exploité par Keolis Lyon



Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise : Autorité Organisatrice des Transports



Bruno Bernard
Président du SYTRAL
Président de la Métropole de Lyon

- Composé de 31 élus représentant l'ensemble du **territoire rhodanien**,
- Elabore et met en œuvre la politique des transports en commun de l'agglomération,
- Réalise les investissements en infrastructures et matériels roulants,
- Détermine, sur proposition du délégataire, la politique tarifaire et les adaptations de l'offre de transport,
- Délègue à Keolis Lyon l'exploitation du réseau



Le réseau TCL – 1^{er} réseau en termes d'offre et d'usage (hors Paris)



SYTRAL

Un réseau dense et complémentaire

4

lignes de métro



7

lignes de tramway



+ de 150

lignes de bus
et de trolleybus



2

lignes de funiculaires



Un réseau complet de services

5

AGENCES



220

POINTS
SERVICE



1

SERVICE
Vente Par Correspondance



TCL.FR



APPLI

477

DISTRIBUTEURS





La gamme solidaire 2021

Solidaire
GRATUIT

Solidaire
RÉDUIT

Objectifs

◉ Répondre aux forts enjeux climatiques, économiques et sociétaux de la Métropole

- Maintenir le lien social, faciliter l'accès à l'emploi et préserver le climat par l'utilisation des transports en commun

◉ Rendre les Transports en Commun Lyonnais encore **plus accessibles** aux personnes en situation de fragilité

- Une tarification adaptée à la situation et aux ressources de chacun

◉ Simplifier la gamme tarifaire Solidaire en

- 2 abonnements

« **Solidaire Gratuit** » et « **Solidaire Réduit** (10 € /mois) »
au lieu des 4 abonnements Solidaires 2020 (Solidaire 1, 2, 3, 4)

◉ Attirer de nouveaux voyageurs sur le réseau TCL

- Depuis janvier 2021, près de 46 000 abonnés ont basculer sur l'abonnement Solidaire Réduit ou Gratuit, auxquels s'ajouteront de nouveaux voyageurs !

À l'heure où s'achève cette année 2020 marquée par une crise sanitaire inédite, nous nous tournons vers demain pour répondre aux forts enjeux climatiques et sociétaux de notre Métropole.

Nous souhaitons agir dès à présent et rendre les Transports en Commun Lyonnais encore plus accessibles à tout un chacun, quelles que soient ses ressources.

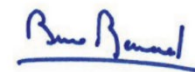
Pour cela, dès le 1^{er} janvier 2021, nous vous proposons une NOUVELLE gamme d'abonnements SOLIDAIRES.

Selon votre situation, vous allez bénéficier d'un **abonnement GRATUIT** ou à **tarif RÉDUIT** vous permettant de circuler librement sur tout le réseau TCL.

Découvrez, au verso de ce courrier, cette nouvelle gamme et les conditions pour en bénéficier.

Nous sommes heureux de vous faire bénéficier de ce nouvel abonnement et de continuer à vous compter parmi nos voyageurs du réseau.

Bruno BERNARD
Président du SYTRAL
Président de la Métropole de Lyon



Extrait du courrier envoyé fin nov. 2020
aux abonnés Solidaires TCL actuels

Nouvelle gamme tarifaire Solidaire 2021 dès juin 2021

GRATUIT

- Personne bénéficiaire du RSA et ses ayants-droit
- **Personne bénéficiaire du RSJ (Revenu Solidarité Jeunes)**
- **Garantie Jeunes (à partir de septembre 2021)**
- Personne bénéficiaire de l'AAH ou de l'ASI
- Personne bénéficiaire de l'ASPA
- Personne Malvoyante**
- Personne Mutilée de guerre ou du travail dès 65 ans**
- Demandeur d'asile et ses ayants-droit
- Demandeur de titre de séjour

RÉDUIT

- Personne non-imposable et bénéficiaire Pôle Emploi : ARE, AREF, RFPE, RFF, ASP, ASS, ASSF** ; CIE, CAE ou CDDI.
- Jeune de 18 à 24 ans inscrit Pole Emploi ou bénéficiaire FAJ.
- Bénéficiaires CMUC, CSS ou AME et ayants droit.
- Contrat « Parcours Itinéraire emploi renforcé ».
- Anciens combattants et veuves dès 65 ans

- Collégiens, Lycéens et **Étudiants** boursiers
- Elèves en SEGPA, ULIS, ITEP et IME

Mensuel illimité
(Prélèvement Auto)

Annuel

10 €*

10 €*



MOIS OFFERT

 **2 MOIS OFFERTS**

10 €*



MOIS OFFERTS

100 €*

100 €*

Glissant

Glissant



Valable du 01/09/N au 31/08/N+1

Focus sur les bénéficiaires de l'abonnement Solidaire Gratuit

Solidaire
GRATUIT

S
O
L
I
D
A
I
R
E

G
R
A
T
U
I
T

Bénéficiaire domicilié(e) dans le Rhône et concerné(e) par l'une des situations suivantes	Validité des droits à la gratuité = validité de l'abonnement	Justificatifs à fournir
Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) dont RSA majoré dont RSA avec prime d'activité	6 mois	1. Dernière attestation de droits du RSA délivrée par la CAF, la CMSA ou la SSI 2. Justificatif de domicile de moins de 3 mois si l'attestation n'a pas été émise dans le Rhône
Ayant-droit enfant porté sur l'attestation RSA étant personne à charge pour le calcul du RSA	31/08 de l'année scolaire en cours	
Ayant-droit conjoint porté sur l'attestation RSA	6 mois	
Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Jeunes (RSJ) 18-24 ans inclus	3 mois	Attestation délivrée uniquement par la Métropole de Lyon
Garantie Jeunes	6 mois	1. Contrat PACEA en cours de validité coché "Garantie Jeunes" 2. Dernier avis de paiement
Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	2 ans ou 5 ans	1. Dernière attestation de la CAF ou de la CMSA 2. Notification de la MDMPH
Bénéficiaire de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI)	2 ans	Dernière attestation trimestrielle de paiement de pension de la CPAM, de la CMSA ou de la SSI indiquant un montant ASI non nul
Bénéficiaire de l'Allocation Solidarité Personnes Agées (ASPA)	2 ans	Dernière notification d'attribution de l'ASPA
Personne malvoyante avec un taux de cécité inférieur ou égal à 1/20ème à chaque œil et/ou champ visuel inférieur ou égal à 20°	5 ans	Carte d'invalidité avec la mention "Cécité" ou certificat médical de moins d'un an précisant un taux de cécité inférieur ou égal à 1/20ème à chaque œil et/ou champ visuel inférieur ou égal à 20°
Mutilé de Guerre dès 65 ans avec un taux d'invalidité d'au moins 50 %	5 ans	Carte délivrée par l'ONAC à une barre rouge
Mutilé du Travail dès 65 ans avec un taux d'invalidité d'au moins 50 %	5 ans	Attestation délivrée par la FNATH indiquant un taux d'invalidité d'au moins 50% OU Notification d'attribution d'une rente d'incapacité permanente
Demandeur de titre de séjour en cours de procédure sans droit au travail	6 mois	Récépissé de demande de titre de séjour en cours de validité comportant la mention "n'autorise pas son titulaire à travailler"
Ayant-droit enfant de demandeur de titre de séjour	31/08 de l'année scolaire en cours	Attestation assurance maladie ou attestation CSS ou carte mutuelle ou attestation RSA
Demandeur d'asile en cours de procédure	6 mois	Attestation de demande d'asile en cours de validité ou Attestation de domiciliation émise par Forum Réfugiés si attestation de demande d'asile sans adresse
Ayant-droit porté sur l'attestation de demande d'asile	31/08 de l'année scolaire en cours	

Focus sur les bénéficiaires de l'abonnement Solidaire Réduit (à 10 €)

Solidaire
RÉDUIT

S
O
L
I
D
A
I
R
E

R
E
D
U
I
T

Bénéficiaire domicilié(e) dans le Rhône et concerné(e) par l'une des situations suivantes	Validité des droits à réduction = validité de l'abonnement	Justificatifs à fournir
Personne non-imposable , bénéficiaire d'une allocation Pôle Emploi parmi les suivantes, avec un taux journalier inférieur ou égal à 29,38 € et ayant été indemnisé(e) du 1er au dernier jour du mois : - Aide au Retour à l'Emploi (ARE) - Aide au Retour à l'Emploi Formation (AREF) - Rémunération des Formations de Pôle Emploi (RFPE) - Rémunération de Fin de Formation (RFF) - Allocation de Sécurisation Professionnelle (ASP) - Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) - Allocation de Solidarité Spécifique Formation (ASSF)	6 mois	1. Dernier avis de situation déclarative des impôts 2. Dernière attestation des périodes indemnisées du Pôle Emploi ou dernier bulletin de paie émanant du Service Public
Personne non-imposable et bénéficiaire de l'un des 3 contrats cités ci-dessous de 26 h hebdomadaires maximum	6 mois	1. Dernier avis de situation déclarative des impôts 2. Dernier bulletin de salaire
Si bénéficiaire d'un CIE ou d'un CAE		3. Imprimé "CUI demande d'aide" complété et signé par les 3 parties
Si bénéficiaire d'un CDDI		3 bis. Imprimé "Attestation CDDI par un ACI de la Métropole de Lyon" complété, tamponné et signé
Bénéficiaire d'un contrat PIER "Parcours Itinéraire Emploi Renforcé"	1 an	Imprimé « Attestation contrat d'engagements Parcours Itinéraires Emploi Renforcé » complété, tamponné et signé par une structure conventionnée par la Métropole de Lyon
Jeune chômeur âgé de 18 à 24 ans non imposable et inscrit à Pôle Emploi pendant au moins 12 mois sur les 18 derniers mois	6 mois	1. Dernier avis de situation déclarative des impôts 2. Dernière attestation des périodes d'inscription du Pôle Emploi
Personne âgée de 18 à 24 ans inclus et bénéficiaire du dispositif de Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)	6 mois	Imprimé FAJ délivré par la Mission Locale ou le CCAS

Suite - Focus sur les bénéficiaires de l'abonnement Solidaire Réduit

Solidaire
RÉDUIT

S
O
L
I
D
A
I
R
E

R
É
D
U
I
T

Bénéficiaire domicilié(e) dans le Rhône et concerné(e) par l'une des situations suivantes	Validité des droits à réduction = validité de l'abonnement	Justificatifs à fournir
Bénéficiaire de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMUC) ou de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS) sans participation financière, et ses ayants-droit	Validité de l'attestation	Attestation CMUC ou CSS sans participation financière en cours de validité
Bénéficiaire de l'Aide Médicale d'Etat (AME) et ses ayants-droit	Validité de la carte AME	Carte individuelle ou familiale d'admission à l'AME en cours de validité
BOURSIER Collégien, Lycéen ou Étudiant (national et départemental) NOUVEAU	31/08 de l'année scolaire en cours	La notification définitive de bourse (original et photocopie). Pour les lycéens est également accepté le formulaire TCL "donnant droit à un abonnement Solidaire 1 réduit », délivré et visé par l'établissement scolaire Pour les étudiants : notification provisoire ou définitive délivrée par le CROUS ou la région AuRA
Elève en SEGPA, ULIS, ITEP, IME	31/08 de l'année scolaire en cours	Le formulaire TCL "donnant droit à un abonnement Solidaire 1 réduit", délivré et visé par l'établissement scolaire
Personne non-imposable dès 65 ans ou non-imposable retraité(e) à partir de 60 ans	5 ans	1. Dernier avis de situation déclarative des impôts 2. Justificatif de domicile 3. Notification de retraite délivrée par la caisse de retraite précisant la date d'entrée en retraite
Ancien combattant ou veuve d'ancien combattant dès 65 ans	5 ans	1. Carte d'« ancien combattant » ou de « veuve d'ancien combattant » 2. Justificatif de domicile si la carte n'a pas été délivrée dans le Rhône

Parcours des bénéficiaires 2021

Pour les futurs abonnés TCL

Solidaire
GRATUIT

COMMENT

1. Acheter une carte Técély*
Valeur 5 €



2. Remplir le formulaire
et fournir les justificatifs
de droits à la **gratuité**

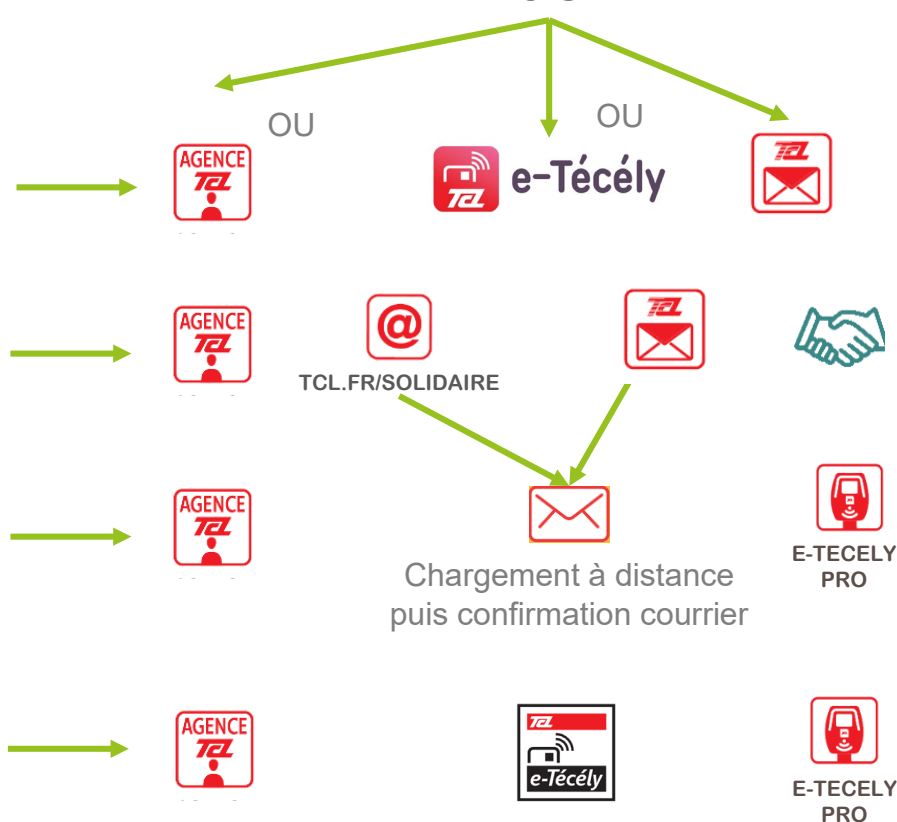


3. Chargement de l'abonnement
sur la carte

4. Activation de la carte

*Si le bénéficiaire possède déjà
une carte Técély valide, il passe à l'étape 2

où



Légende :



Agences TCL (5 agences)



Site e-tecely.tcl.fr



CCAS ou MDMS partenaires



Vente par correspondance



Bornes e-Técély

Parcours des bénéficiaires 2021

Pour les futurs abonnés TCL

Solidaire
RÉDUIT

COMMENT

1. Acheter une carte Técély*
Valeur 5 €



2. Fournir les justificatifs
de droits à la **réduction**



3. Chargement de l'abonnement
sur la carte

4. Activation de la carte

où

OU



DISTRIBUTEURS



*Si le bénéficiaire possède déjà
une carte Técély valide, il passe à l'étape 2

Légende :



Agences TCL (5 agences)



Site e-tecely.tcl.fr



220 Points Services



Vente par correspondance



Bornes e-Técély

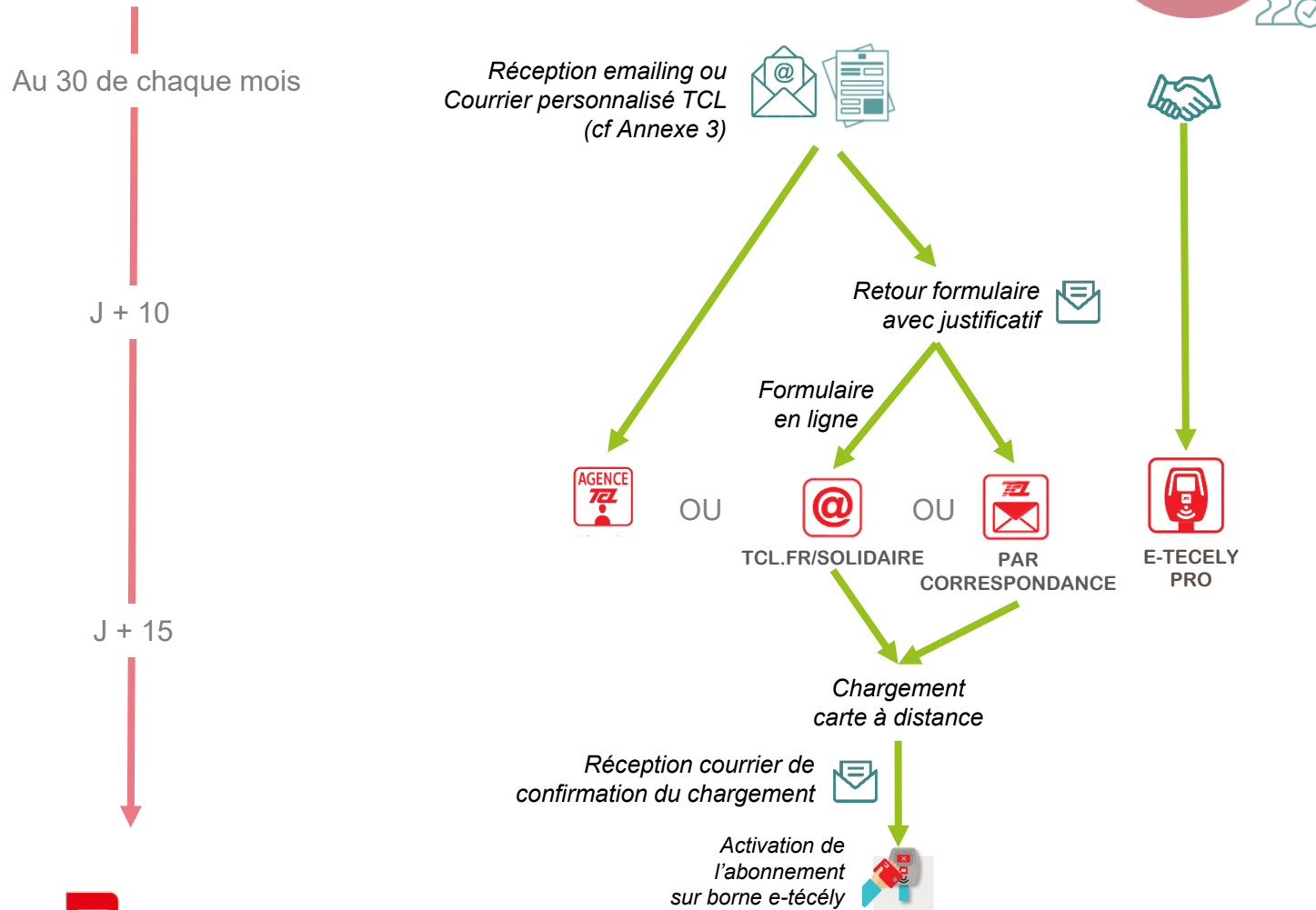


477 distributeurs TCL

Parcours des bénéficiaires : Renouvellement abonnés fin de droits

Pour les abonnés Solidaires TCL

depuis le 01/01/21 avec une fin de droits selon leurs situations



Parcours des bénéficiaires : Renouvellement abonnés fin de droits

Pour les abonnés Solidaires TCL

depuis le **01/01/21** avec une fin de droits selon leurs situations



Au 30 de chaque mois

J + 10

J + 15

Réception
emailing TCL



Justification des droits à tarif réduit



Abonnement
mensuel

Achat comme d'habitude
de l'abonnement du mois



DISTRIBUTEURS



Votre accompagnement auprès des bénéficiaires

Orientez vers le site www.tcl.fr

- La page www.tcl.fr/solidaire propose une aide au choix et les formulaires en ligne adéquats.

Solidaire GRATUIT Gratuit

✓ Valable de 6 mois à 3 ans selon chaque situation de bénéficiaire

Abonnement Gratuit sous conditions : réservé aux bénéficiaires du RSA et ses ayants droit, de l'AAH, de l'ASI, de l'ASPA, aux personnes malvoyantes et aux mutilés de guerre ou du travail des 65 ans, aux demandeurs d'asile et à ses ayants droit, aux demandeurs de titre de séjour.

Le savez-vous ?

- Vous pourrez réaliser votre demande via le formulaire en ligne ci-après à compter du 30 novembre
- Pour recevoir votre carte avant le 31/12/2020, réalisez votre demande avant le 7/12/2020. Vous recevrez à votre domicile une nouvelle carte Tédely OFFERTE (valeur de 5 €) chargée de votre abonnement. Vous pourrez alors circuler avec cette carte à compter du 1er janvier 2021
- Abonnement chargé sur la carte Tédely qui doit être validée à chaque montée
- Accès à l'ensemble du réseau TCL
- Pensez à faire vos démarches de renouvellement 15 jours avant la fin de vos droits actuels

⚠ Tous les documents demandés doivent être des originaux (sauf documents édités depuis une bibliothèque ou internet)

Cliquez sur la situation vous concernant :

1. Bénéficiaire du RSA et ses ayants-droit portés sur l'attestation	▼
2. Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH)	▼
3. Bénéficiaire de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI)	▼
4. Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)	▼
5. Personne malvoyante avec un taux de déficience inférieur ou égal à 1/20ème à chaque œil et/ou champ visuel inférieur ou égal à 20°	▼
6. Mutilé de Guerre de 65 ans et + avec un taux d'invalidité d'au moins 50 %	▼
7. Mutilé de Travail de 65 ans et + avec un taux d'invalidité d'au moins 50 %	▼
8. Demandeur d'asile en cours de procédure et ses ayants-droit portés sur l'attestation	▼
9. Demandeur de titre de séjour en cours de procédure sans droit au travail et ses enfants	▼

Solidaire RÉDUIT 10€ par mois

Abonnement sous conditions, réservé aux personnes non-imposables et bénéficiaires d'une allocation Pôle Emploi : ARE, AREF, RFP, RPE, ASP, ASS, ASSF ou bénéficiaires d'un CIE, d'un CAE ou d'un CDDI ; personnes en Contrat « Parcours itinéraire emploi renforcé » ; garanties Jeunes ; jeunes chômeurs âgés de 18 à 24 ans inscrits à Pôle Emploi ; jeunes de 18 à 24 ans bénéficiaires du FAJ ; personnes bénéficiaires de la CMUQ, de la CSS ou de l'AME et ses ayants droit ; collégiens et Lycéens boursiers ; élèves en SEGPA, ULIS, ITEP et IME ; personnes non-imposables de 65 ans et +, ou retraité à partir de 60 ans non bénéficiaires de l'ASPA ; anciens combattants et veuves d'anciens combattants de 65 ans et +.

Choisissez la formule qui vous convient le mieux :

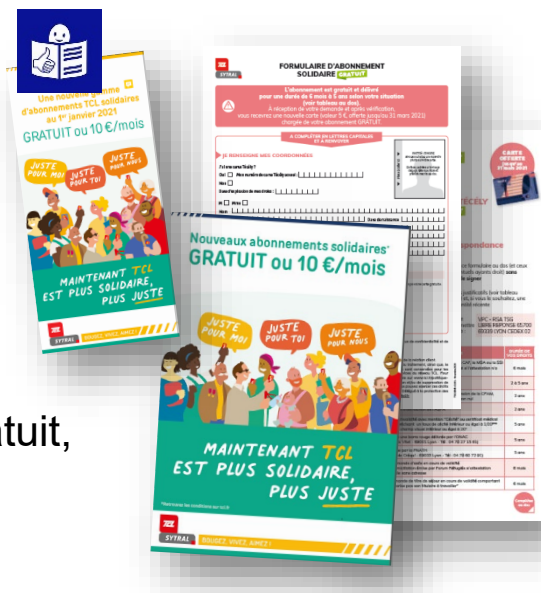
Solidaire RÉDUIT Mensuel Solidaire Réduit Mensuel	Solidaire RÉDUIT Mensuel PA Solidaire Réduit Mensuel par prélèvement automatique	Solidaire RÉDUIT Annuel Solidaire Réduit Annuel
---	--	---

Commandez des kits d'information

- Pour vous aider à accompagner les bénéficiaires, des kits d'information sont mis à votre disposition.

- Chaque kit comprend :

- Ce document d'information,
- 1 affiche A3 de la campagne de communication,
- 50 dépliant **FALC** (**F**acile **À** Lire et à **C**omprendre) et 50 formulaire de souscription à l'abonnement Solidaire Gratuit, à remettre aux bénéficiaires.



- Intéressé(e) ?

Commandez **gratuitement** ce kit auprès de votre interlocuteur dédié :

- Par email à cfernandes@keolis-lyon.fr en précisant le nombre et l'adresse de livraison.

Actualisez le portail e-Técély Professionnels (pour les organismes équipés)



E-TECELY
PRO

Objectifs

- **Attribuez** l'abonnement Gratuit aux personnes dont la situation est prévue en page 7
- **Chargez** les abonnements Solidaire Gratuit

The screenshot shows the 'e-Técély Services aux professionnels' interface. At the top, there's a header with the SYTRAL logo and user information: 'M. Agent 10_VAD OS-CH LE VINATIER (UPM) CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER'. Below this are buttons for 'Commander une carte', 'Consulter un dossier', and 'Accueil'. A progress bar indicates the current step: '1 Commande' (selected), '2 Panier', and '3 Récapitulatif'. The main section is titled 'Chargement des justificatifs' and shows a message: 'Demande droit à réduction pour M. Client étudiant TEST OS - Carte N°013357966964'. It lists four required documents: 'Dernière attestation de paiement délivrée par la CAF ou la CMSA et Courrier de notification de la MDMPH', 'A partir de 60 ans: présentation de la dernière notification ou prestation de paiement délivrée par la CAF ou la CMSA.', 'Pièce jointe n° 1', 'Pièce jointe n° 2', 'Pièce jointe n° 3', and 'Pièce jointe n° 4'. Each document has a 'Choisissez un fichier' button and a note 'Aucun fichier choisi'. At the bottom, a red button labeled 'Etape suivante' is visible.

Avantages

- **Gain de temps**
- **Attribution immédiate** de la Gratuité
- Des **fonctionnalités** paramétrées **sur-mesure**
- Une **formation** et un **accompagnement** au démarrage, une **hotline**
- Des **statistiques** en temps réel avec extraction vers Excel
- **Aucun coût** pour la collectivité ou l'organisme social

Contactez-nous

- Pour organiser une réunion de présentation, prenez rendez-vous avec Céline Fernandes : **cfernandes@keolis-lyon.fr**

Incitez à la validation

🕒 Pourquoi valider son titre de transport (même gratuit) ?

- Être muni d'un titre de transport validé est inscrit dans le **règlement du réseau**.
Ne pas valider vous expose à une amende.
- La validation permet de connaître le nombre de voyageurs à chaque arrêt, de **répondre au mieux à leurs besoins et d'améliorer le service TCL** en adaptant l'offre de transport.
- Avec le programme **Fidélité TCL**, **gagnez des points en validant votre carte Técély** à chacun de vos voyages sur le réseau TCL !
Inscrivez vous sur **www.fidelite.tcl.fr**



Vos interlocuteurs

Céline Fernandes

Direction Marketing, Relation Client et Communication

Chargée Actions Commerciales

cfernandes@keolis-lyon.fr



Stephen Chartre

Direction Marketing, Relation Client et Communication

Chargé d'opérations terrain

schartre@keolis-lyon.fr



Annexes

Annexe 1 : FAQ pour les bénéficiaires des abonnements Solidaires

⦿ A quoi sert l'abonnement Solidaire TCL 2021 ?

- Il vous permet de circuler librement **depuis le 1er janvier 2021** sur l'ensemble du réseau TCL : métros, bus, tramways, navettes, lignes Pleine Lune, Junior Direct en **validant votre carte Técély à chaque montée**.

⦿ Quelle est sa validité ?

- Il est valable jusqu'à la fin des droits selon votre situation (de 3 mois à 5 ans).

⦿ Comment fonctionne votre abonnement ?

- Il est composé d'une carte Técély nominative avec votre photo sur laquelle sera chargé votre abonnement Solidaire Gratuit ou Réduit.

⦿ Comment renouveler votre abonnement Solidaire TCL ?

- Pour renouveler votre abonnement à la fin de vos droits courant 2021, vous devez transmettre vos justificatifs de droits pour la nouvelle période soit :
 - En agence
 - En ligne, sur le site www.tcl.fr/solidaire
 - Par correspondance à :
TCL – Renouvellement Abonnement TSG – Libre réponse 71327 – 69339 Lyon Cedex 02

Annexe 1 : FAQ pour les bénéficiaires des abonnements Solidaires suite

- 🕒 **Comment gagner du temps pour réaliser mon abonnement Solidaire Gratuit ou Réduit ?**
 - En prenant un RDV en ligne et en évitant la file d'attente dans l'une des 5 agences TCL !

Comment éviter la file d'attente en agence ?

Nouveau, prenez RDV sur **TCL.fr**

👉 Réservez jusqu'à 2h avant

👉 Présentez-vous bien à l'heure convenue

Vous serez reçu sans attendre 😊

Merci, j'essaie sans tarder !

NOUVEAU

Prenez RDV en agence TCL directement sur **TCL.fr**

Vous serez reçu sans attendre ! 😊

Annexe 2 : Courrier envoyé aux abonnés Solidaires TCL

- Pli envoyé depuis le 25 novembre 2020 comprenant
 - Courrier R°/V°
 - Formulaire R°/V°
 - Enveloppe Libre réponse (**ne pas timbrer**)

NOUVEAU
Abonnements
Solidaires TCL 2021
RÉDUIT ou GRATUIT

Madame Sophie LAMBERT
7, Impasse des Coquelicots
69009 LYON

Lyon, le 24 novembre 2020

À l'heure où s'achève cette année 2020 marquée par une crise sanitaire inédite, nous nous tournons vers demain pour répondre aux forts enjeux climatiques et sociétaux de notre Métropole.

Nous souhaitons agir dès à présent et rendre les Transports en Commun Lyonnais encore plus accessibles à tout un chacun, quelles que soient ses ressources.

Pour cela, dès le 1^{er} janvier 2021, nous vous proposons une NOUVELLE gamme d'abonnements SOLIDAIRES.

Selon votre situation, vous allez bénéficier d'un **abonnement GRATUIT ou à tarif RÉDUIT** vous permettant de circuler librement sur tout le réseau TCL.

Découvrez, au verso de ce courrier, cette nouvelle gamme et les conditions pour en bénéficier.

Nous sommes heureux de vous faire bénéficier de ce nouvel abonnement et de continuer à vous compter parmi nos voyageurs du réseau.

Bruno BERNARD
Président du SYTRAL



PS : Pour profiter de cet abonnement Solidaire, selon votre situation (voir tableau au dos) :

- si vous avez droit à l'abonnement Solidaire Gratuit, complétez le formulaire personnalisé joint,
- si vous bénéficiez de l'abonnement Solidaire Réduit, vous n'avez aucune démarche particulière à effectuer (si vous avez un abonnement par prélèvement automatique, vous recevrez prochainement une information complémentaire ; si vous êtes abonné mensuel, il vous suffira de charger comme d'habitude votre abonnement à tarif Réduit sur un distributeur TCL).

 **BOUGEZ, VIVEZ, AIMEZ !**

Tournez la page

mprenant

VPC - TSG
LIBRE REPONSE 65700
69339 LYON CEDEX

Annexe 3 : Le dépliant Abonnement Solidaire FALC



Qui peut avoir un abonnement Solidaire ?

Solidaire
GRATUIT

Abonnement Solidaire Gratuit*

Habiter dans le Rhône et être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
> Personne malvoyante*	5 ans
> Mutilé de Guerre dès 65 ans*	
> Mutilé du Travail dès 65 ans*	
> Toucher l'Allocation Adulte Handicapé : l'AAH	2 ou 5 ans
> Toucher l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité : l'ASI	2 ans
> Toucher l'Allocation Solidarité Personnes Agées : l'ASPA	
> Toucher le Revenu de Solidarité Active : RSA	6 mois
> Être demandeur de titre de séjour sans droit au travail	
> Être demandeur d'asile	31 août de l'année scolaire en cours
> Enfants et/ou conjoint écrits sur l'attestation* : - des personnes qui touchent le RSA - des demandeurs d'asile - des demandeurs de titre de séjour	

Pensez à renouveler vos droits au tarif gratuit ou réduit 15 jours avant la date limite.

* Lorsque vous voyez cette étoile, il y a des conditions supplémentaires à respecter. Consultez tcl.fr/solidaire

Solidaire
RÉDUIT

Abonnement Solidaire Réduit : 10 €/mois*

Habiter dans le Rhône et être dans une des situations suivantes :	Validité de l'abonnement
> Ne pas payer d'impôts dès 65 ans*	5 ans
> Ne pas payer d'impôts et être retraité(e) à partir de 60 ans*	
> Ancien combattant ou veuve d'ancien combattant dès 65 ans	
> Avoir un contrat Parcours Itinéraire Emploi Renforcé	1 an
> Collégien ou lycéen boursier	31 août de l'année en cours
> Élève en SEGPA, ULIS, ITEP ou IME	
> Ne pas payer d'impôts et toucher une des allocations suivantes : ARE / AREF / RFPE / RFF / ASP / ASS / ASSF*	6 mois
> Ne pas payer d'impôts et avoir un contrat CIE, CAE ou CDDI*	
> Garantie Jeunes	
> Jeune chômeur entre 18 et 24 ans inscrit à Pôle Emploi au moins 12 mois sur les 18 derniers mois	Validité de l'abonnement
> Avoir entre 18 et 24 ans et avoir le Fonds d'Aide aux Jeunes : FAJ	
> Être dans une des situations suivantes :	Validité de l'attestation ou de la carte AME
> Avoir la CMUC ou la CSS	
> Avoir l'Aide Médicale d'État : AME	
> Enfants et/ou conjoint écrits sur l'attestation CMUC ou CSS ou la carte AME	

- 🕒 Dépliant, 4 plis accordéons
- Format fermé 10x21 cm
- Format ouvert 40x21 cm

Téléchargeable en PDF ici

Comment voyager sur le réseau TCL ?

- Il faut avoir une carte Técély chargée de l'abonnement Solidaire Gratuit ou Réduit.
 - La carte Técély est personnelle avec votre photo.
 - Elle est valable pendant 5 ans.
 - Il est obligatoire de valider votre carte Técély à chaque trajet sur le réseau TCL.
- ! Si vous ne validez pas, vous risquez une amende.

JE MONTE, JE VALIDE !
un geste simple qui vous fera gagner des cadeaux
→ d'info sur fidelite.tcl.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site : tcl.fr/solidaire

Ce document est sorti en FALC FALC veut dire Facile à Lire et à Comprendre. Ce document a été conçu et validé en décembre 2020 par l'atelier FALC du Comité de Concertation (Adopté 60).
Logo européen Facile à lire - Inclusion Europe. Plus d'informations sur leila.easy-to-read.eu

Pour circuler avec l'abonnement Solidaire, il faut avoir une carte Técély valide. Achetez votre carte Técély à 5 € en agences TCL.

Comment faire pour avoir l'abonnement Solidaire Gratuit ?

- Allez sur tcl.fr/solidaire :
- consultez les justificatifs demandés,
 - complétez le formulaire en ligne,
 - recevez chez vous un courrier pour activer votre carte Técély.
- Ou alors :
- Consultez les justificatifs demandés,
 - allez en agences TCL avec vos justificatifs de droit,
 - votre abonnement sera chargé sur votre carte Técély.

Comment faire pour avoir l'abonnement Solidaire Réduit ?

- Allez sur tcl.fr/solidaire pour consulter les justificatifs demandés,
- allez en agences TCL avec vos justificatifs de droits,
- chargez l'abonnement à 10 €/mois.

En cas de perte ou de vol, vous pouvez refaire votre carte Técély pour 5 € en agences TCL.

L'abonnement Solidaire sert à voyager sur tout le réseau TCL :

- métros
- tramways
- bus
- Funiculaires
- lignes Pleine Lune

Annexe 4 : Les fiches Solidaires

🕒 Fiches A4 à télécharger et imprimer sur tcl.fr

Téléchargeable en PDF ici

Public concerné : habitants du Rhône
(sauf CSS et AME - pas de condition de domiciliation)

ABONNEMENT SOLIDAIRE RÉDUIT

Tarif mensuel : 10€

Tarif en vigueur au 01/01/2021 - v4

Pour bénéficier du tarif Solidaire Réduit

Vous devez être concerné par l'une des situations suivantes :		Vous devez présenter les justificatifs demandés ci-dessous au guichet d'une agence ou d'un Relais Info Service TCL :		Votre droit est valable jusqu'à :	
1	Personne non-imposable et bénéficiaire d'une allocation Pôle Emploi - ARE, AREF, RFF, RIF, ASS, ASSF, au taux journalier inférieur ou égal à 29,38€ et ayant été indemnisé(e) du 1 ^{er} au dernier jour du mois	1. Dernier avis de situation déclarative des impôts Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu 2. Dernière attestation des périodes indemnisées du Pôle Emploi ou dernier bulletin de paie émanant du Service Public	1. Contrat PCEA en cours de validité coché "garantie jeune" 2. Dernier avis de paiement		
2	Garantie Jeunes				
3	Jeune chômeur non-imposable âgé de 18 à 24 ans inclus et inscrit à Pôle Emploi pendant au moins 12 mois sur les 18 derniers mois	1. Dernière attestation des périodes d'inscription du Pôle Emploi 2. Dernier avis de situation déclarative des impôts			
4	Personne non-imposable et bénéficiaire de l'un des 3 contrats cités ci-dessous de 20h hebdomadaires maximum Bénéficiaire d'un CIE ou d'un CAE Bénéficiaire d'un CDD	1. Dernier avis de situation déclarative des impôts Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu 2. Dernier bulletin de salaire Imprimé "C3I demande d'aide" complété et signé par les 3 parties Imprimé "Attestation CDDI par un ACI de la Métropole de Lyon" complété, tamponné et signé			
5	Personne âgée de 18 à 24 ans inclus et bénéficiaire du dispositif de Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)	Imprimé FAJ signé et tamponné par l'organisme social (Maison Locale, CCAS, MDR, MCMG)			
6	Bénéficiaire de la CMUC ou de la CSS (sans participation financière) et ses ayants-droit portés sur l'attestation	Attestation CMUC ou CSS sans participation financière en cours de validité			
7	Bénéficiaire de l'AME et ses ayants-droit portés sur la carte	Carte individuelle ou familiale d'admission à l'AME en cours de validité			
8	Personne non-imposable de 65 ans et + ou personne non-imposable retraité(e) à partir de 60 ans	1. Dernier avis de situation déclarative des impôts Pour savoir si vous êtes non-imposable, référez-vous au Barème d'exonération de l'impôt sur le revenu 2. Justificatif de domicile 3. Notification de retraite délivrée par la caisse de retraite précisant la date d'entrée en retraite			
9	Ancien combattant et veuve d'ancien combattant de 65 ans et +	1. Carte d'"ancien combattant" 2. Carte de veuve d'ancien combattant ou « veuve d'ancien combattant » Les clients n'ayant pas de carte « ancien combattant » ou « veuve d'ancien combattant » doivent s'adresser à l'ONAC, 1 rue Louis Vuitton, 69001 LYON. 3. Un justificatif de domicile si la carte n'a pas été délivrée dans le Rhône			
10	Collégien et Lycéen boursier (national et départemental)	La notification d'attribution définitive de bourse.			
11	Élève en SEGPA / ULIS / ITEP / IME	Pour les lycéens ne disposant pas du formulaire TCL « demandeur droit à un abonnement tarif réduit », délivré et validé par l'établissement scolaire.			
	Bénéficiaire d'un Contrat d'engagement "Parcours Itinéraires Emploi Renforcé"	Le formulaire TCL « demandeur droit à un abonnement tarif réduit », délivré et validé par l'établissement scolaire.			

(1) La fin de validité de votre droit sera complétée en agence ou en RSI par l'agent TCL lors de votre venue.

1 Tous les documents demandés doivent être des originaux (sauf documents édités depuis bornes en libre-accès ou internet)

Où acheter son abonnement ?

Vous pouvez acheter votre abonnement dans tous les points de vente du réseau :

- 477 distributeurs TCL
- 222 Points Service (communes de proximité)
- 8 agences commerciales
- Sur l'agence en ligne : www.tcl.fr

Quand et comment renouveler votre droit au tarif réduit ?

Le droit à l'abonnement Solidaire Réduit est accordé pour des durées variables selon les situations :

- 1 à 5 : renouvellement des droits tous les 6 mois
- 6 à 7 : à chaque changement de situation
- 8 à 9 : renouvellement des droits à chaque renouvellement de carte d'identité
- 10 : renouvellement des droits à chaque rentrée scolaire
- 11 : renouvellement une fois par an

Pour renouveler ce droit, nous vous invitons à vous présenter, mun(e) des justificatifs demandés et de votre carte d'identité :

- En agences TCL, de 9h30 à 19h du lundi au vendredi, de 9h à 18h le samedi. Ballboeur, Grange Blanche, Parc Des, Gorge de Loup, la Sire
- En Relais Info Service, de 9h à 20h30 du lundi au vendredi, 9h à 20h30 le samedi. Parc Des Villiers et Gare de Vaise

Public concerné : habitants du Rhône

ABONNEMENT SOLIDAIRE GRATUIT

Tarif en vigueur au 01/01/2021 - v4

Pour bénéficier du tarif Solidaire Gratuit

Vous devez être concerné par l'une des situations suivantes :		Vous devez présenter les justificatifs demandés ci-dessous au guichet d'une agence ou d'un Relais Info Service TCL :		Votre droit est valable jusqu'à :	
1	Bénéficiaire du RSA et ses ayants-droit portés sur l'attestation (et étant personnes à charge pour le calcul du RSA)	1. Dernière attestation de droits du RSA délivrée par la CAF, la MSA ou la SSI 2. Justificatif de domicile de moins de 3 mois si l'attestation n'a pas été émise dans le Rhône			
2	Demandeur d'asile en cours de procédure et ses ayants-droit portés sur l'attestation	1. Attestation de demande d'asile en cours de validité 2. Attestation de domiciliation émise par l'Office Français de l'Immigration et de l'Asile (OFII) ou attestation de demande d'asile sans asile			
3	Demandeur de titre de séjour en cours de procédure sans droit au travail et ses enfants	Nécessité de demande de titre de séjour en cours de validité comportant la mention "autoriser son titulaire à travailler". Pour les enfants, attestation assurance maladie Agiles (ASPA)			
4	Bénéficiaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA)	Dernière attestation de paiement versée par votre caisse de retraite avec mention Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA) ou Allocation Supplémentaire			
5	Bénéficiaire de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI)	Dernière attestation transmise de paiement de pension de la CNAM, de la CMA ou de la SSI indiquant un montant ASI non nul			
6	Bénéficiaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	1. Dernière attestation de la CAF ou de la CMA 2. Notification de la MDPH			
7	Personne malvoyante avec un taux de cécité inférieur ou égal à 1/20ème à chaque œil et/ou champ visuel inférieur ou égal à 20°	Carte d'invalidité avec la mention "cécité" ou certificat médical de moins d'un an précisant un taux de cécité inférieur ou égal à 1/20ème à chaque œil et/ou champ visuel inférieur ou égal à 20°			
8	Mutilé de Guerre de 65 ans et + avec un taux d'invalidité d'au moins 50 %	Carte délivrée par l'ONAC à une barre rouge ONAC : 1 rue Louis Vuitton - 69001 Lyon (Tél : 04 78 27 65 61)			
9	Mutilé du Travail de 65 ans et + avec un taux d'invalidité d'au moins 50 %	Attestation délivrée par la PNAH indiquant un taux d'invalidité d'au moins 50%. Notification d'attribution d'une rente d'invalidité permanente			

(1) La fin de validité de votre droit sera complétée en agence ou en RSI par l'agent TCL lors de votre venue.

1 Tous les documents demandés doivent être des originaux (sauf documents édités depuis bornes en libre-accès ou internet)

Quand et comment renouveler votre droit au tarif gratuit ?

Le droit à l'abonnement Solidaire Gratuit est accordé pour des durées variables selon les situations :

- 1 à 2 : renouvellement des droits tous les 6 mois pour le bénéficiaire. Pour les enfants : à chaque rentrée scolaire.
- 3 à 5 : tous les deux ans
- 6 : tous les 2 à 5 ans, selon le taux d'incapacité indiqué par la MDPH
- 7, 8 et 9 : renouvellement des droits à chaque renouvellement de carte d'identité

Pour renouveler ce droit, nous vous invitons à :

- Vous connecter sur www.tcl.fr/solidaire et vous laisser guider
- OU
- Télécharger le formulaire sur www.tcl.fr/solidaire et l'envoyer par courrier à l'adresse indiquée sur ce formulaire.

Annexe 5 : Courrier envoyé aux abonnés Solidaires Gratuit dont les droits expirent fin de mois (ex : 31/05/2021)

- Pli envoyé à partir du 30/04/2021 comprenant
 - Courrier R°/V° FALC (Facile à Lire et à Comprendre)
 - Formulaire R°/V°

